




OCTOBRE 2021



 VACCINATION SECONDAIRE 3 : 28 octobre A.M. COLLECTE DE BOUTEILLES Encore une fois, la population de Saint-Hubert nous a magnifiquement encouragés lors de notre collecte de bouteilles. C'est avec joie que nous vous informons avoir recueilli plus de 2 131 \$ de contenants consignés. Nous vous remercions sincèrement de votre participation très appréciée.		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Merci de bien vouloir acquitter la facture des cahiers d'activités avant le vendredi 22 octobre et de prioriser le paiement par chèque svp.				
4 Jour 4 Récupération (M2-F1-A1) Photo scolaire Conseil d'établissement à 19 h, par TEAMS	5 Jour 5 Sport primaire Aide pédagogique	6 Jour 6 Sport secondaire Aide pédagogique	7 Jour 7 Aide pédagogique Caisse scolaire	8 Journée pédagogique Service de garde ouvert		
11 Action de grâce Congé pour tous Service de garde fermé	12 Jour 8 Activités ludiques	13 Jour 9 Récupération (M1-F2-A3) Rencontre comité CCSÉHDAA <small>Pour y assister virtuellement, il est important de transmettre un courriel à melissab@cskamloup.qc.ca pour obtenir le lien TEAMS.</small>	14 Jour 10 Conseil des élèves	15 Jour 1 Aide pédagogique		
18 Jour 2 Récupération (M2-F3-A1)	19 Jour 3 Activités ludiques	20 Jour 4 Récupération (M3-F1-A2)	21 Jour 5 Sport primaire Aide pédagogique Caisse scolaire	22 Jour 6 Sport secondaire Aide pédagogique Date limite pour le paiement des cahiers d'activités		
25 Jour 7 Aide pédagogique	26 Jour 8 Activités ludiques Aide pédagogique	27 Jour 9 Récupération (M1-F2-A3)	28 Jour 10 Conseil des élèves	29 Jour 1 Aide pédagogique Halloween (Précisions à venir)		



Mot de la direction



Bonjour chers parents,

Déjà un mois d'école de passé ! Nous avons connu une belle rentrée avec des élèves heureux, souriants et motivés de recommencer l'école. L'adaptation des élèves à leur nouvelle classe et aux nouveaux enseignants, enseignantes est maintenant faite. Encore une fois, malgré les mesures sanitaires, nous avons eu un très beau début d'année grâce à la collaboration de tout le personnel de l'école et du service de garde. Je tiens à souligner la merveilleuse capacité d'adaptation et la résilience de vos jeunes face aux événements des derniers mois. À vous aussi, chers parents, je dis MERCI pour votre confiance, de votre soutien envers l'équipe-école. Soyez assurés que nous travaillons fort à maintenir un environnement sain, sécuritaire et favorable aux apprentissages pour tous et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Voici quelques petits rappels

- Malgré la superbe température du mois de septembre, le mois d'octobre nous a habitués à des changements de température importants d'une journée à l'autre. Nous vous demandons de bien évaluer celle-ci pour que votre enfant soit vêtu correctement. Les enfants vont à l'extérieur lors des récréations et pendant les heures du service de garde.

- La durée d'une bonne nuit de sommeil varie avec l'âge.

⇒ De 3 à 5 ans : les enfants ont besoin de 10 à 13 heures.

⇒ De 6 à 12 ans : ils doivent dormir entre 9 et 12 heures.

⇒ De 13 à 18 ans : les adolescents ont besoin de 8 à 10 heures de sommeil.

Suivre ces recommandations permet aux enfants, toutes tranches d'âge confondues, d'être plus attentifs, plus concentrés et d'améliorer leurs facultés d'apprentissage. Outre les effets bénéfiques sur la mémoire, un sommeil réparateur permet aux enfants d'être plus en forme, mais aussi d'être mieux moralement.

Merci de votre collaboration !

Je vous souhaite de profiter pleinement du congé de l'Action de grâce en famille !

Steve Bélanger
Directeur



Mémo santé octobre 2021

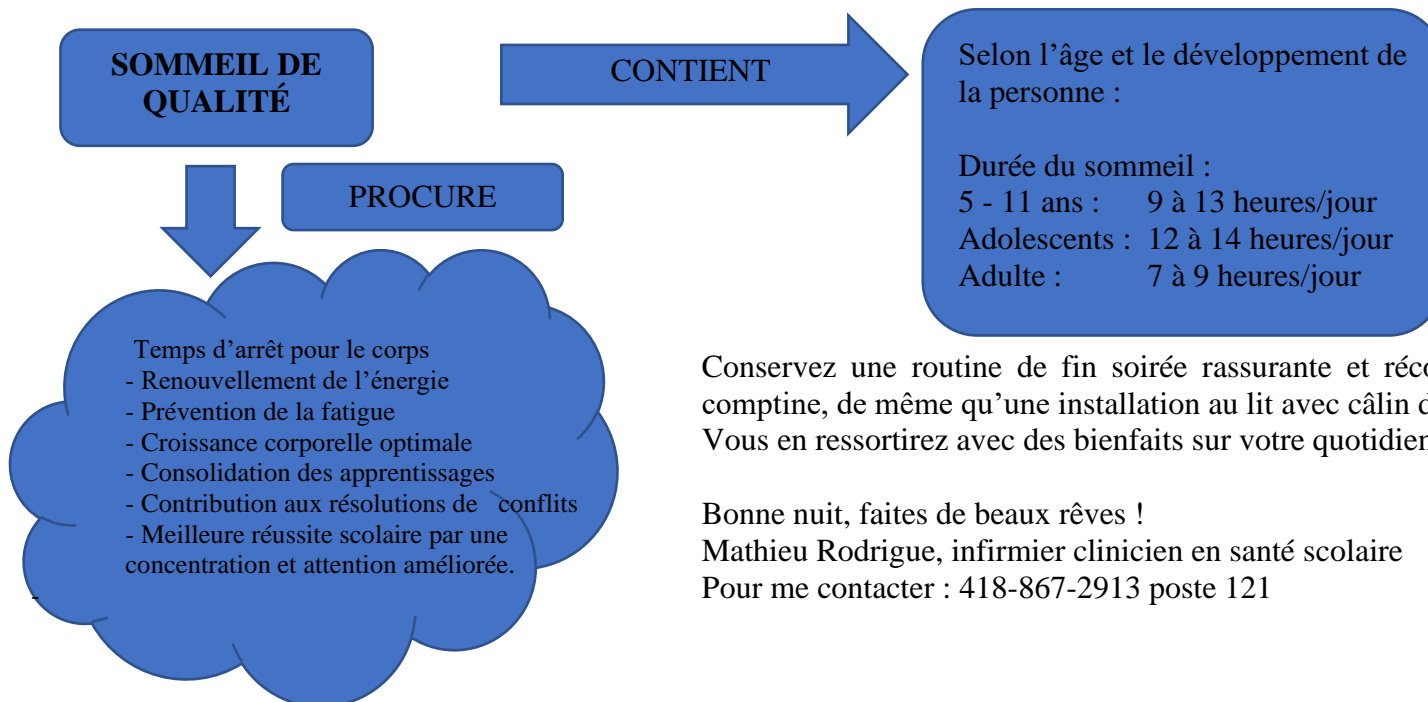
Ha ! L'automne, quelle belle saison ! C'est le moment de faire le plein d'énergie !

Profitez-en pour apprécier les petits moments de la vie.
Prendre du temps pour soi, c'est aussi important : ça recharge les batteries.
Sortez dehors en famille, allez vous balader en forêt pour contempler les feuilles colorées des arbres, allez jouer dehors au parc pour essayer un nouveau sport.
Profitez-en pour aller cueillir des pommes, des citrouilles et pourquoi pas ramasser les feuilles tout en s'amusant...
Profitez de l'automne pour vous fabriquer de nombreux nouveaux souvenirs !!!



Quand on parle de niveau d'énergie renouvelé, on parle de sommeil de qualité !

En ce temps de retour en classe, les enfants ont besoin de passer du temps calme en soirée et de dormir adéquatement. C'est essentiel pour leur humeur, la gestion des émotions et leur participation aux activités.



Conservez une routine de fin soirée rassurante et réconfortante : activité calme, lecture ou comptine, de même qu'une installation au lit avec câlin de papa ou maman.
Vous en ressortirez avec des bienfaits sur votre quotidien

Bonne nuit, faites de beaux rêves !
Mathieu Rodrigue, infirmier clinicien en santé scolaire
Pour me contacter : 418-867-2913 poste 121



Mot de notre agente en réadaptation

Protocole d'intervention mis en place dans nos écoles

En ce début scolaire, il est important de vous faire un rappel concernant certains concepts et de ce qui est mis en place dans nos écoles pour contrer l'intimidation, la violence et la cyberintimidation.

La loi oblige chaque école à avoir un plan d'action pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence. Ce plan doit entre autres prévoir comment :

- prévenir l'intimidation;
- signaler les cas d'intimidation;
- assurer la confidentialité des plaintes et des renseignements;
- agir lorsqu'un cas est signalé par un élève, un professeur, un ami, etc.;
- soutenir les élèves qui vivent une situation d'intimidation, en tant que victime ou témoin.

Le plan est distribué aux parents. Les élèves ont une formation sur l'intimidation et connaître les sanctions qui peuvent s'appliquer.

La responsabilité des membres du personnel

Les membres du personnel d'une école doivent protéger les élèves de la violence et de l'intimidation. Nous prenons au sérieux chaque situation qui est dénoncée en suivant les étapes.

Définition

Conflit : On dit qu'il y a conflit lorsque des personnes sont **en désaccord sur des besoins ou des valeurs**. La difficulté à régler un conflit peut entraîner des sentiments négatifs (ex. : jalousie, vengeance) et dégénérer en comportements violents¹.

Violence : « Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, **exercée intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » (L.I.P. article 13).

Intimidation : « Tout comportement, parole, acte ou geste **délibéré ou non, à caractère répétitif**, exprimé **directement ou indirectement**, y compris dans le **cyberespace**, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser » (L.I.P. article 13).

Cyberintimidation : « On parle de cyberintimidation quand une personne en intimide une autre en utilisant un moyen technologique: réseaux sociaux, sites Web, messageries (courriels, textos), etc. »

Protocole d'intervention Intimidation, violence et cyberintimidation

Signalement

Toute situation constatée par un membre du personnel de l'école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être signalée immédiatement à la direction. Cette procédure est confidentielle.

Évaluation sommaire

La direction évalue la situation sans délai.

**Problème
Conflit
Chicane
Désaccord**

Application
du code de
vie

Acte de violence

- ✓ manifestation de force
- ✓ forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle
- ✓ exercée intentionnellement contre une personne
- ✓ sentiment de détresse; blessé, lèse ou opprime

Acte d'intimidation

- ✓ comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif
- ✓ délibéré ou non
- ✓ directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace
- ✓ inégalité des rapports de force
- ✓ sentiment de détresse

Analyse

- Prise de contact avec les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins) ainsi qu'à leurs parents
- Recueillir les informations nécessaires auprès des autres élèves ou personnes concernées
- Consignation des interventions
- Rapport sommaire des signalements fondés au directeur général de la commission scolaire

Soutien et encadrement

- Suivis auprès des victimes, auteurs et témoins ainsi qu'à leurs parents
- Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte
- Information aux parents de leur droit de demander assistance à la personne désignée par la commission scolaire ou au protecteur de l'élève (en tout temps)
- Référence à un service professionnel de l'école ou de la commission scolaire (s'il y a lieu)
- Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s'il y a lieu)
- Démarche de plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Implication d'un membre du corps policier ou d'un intervenant MSSS (s'il y a lieu)

Tiré et adapté de : <https://naitreetgrandir.com/>



Les héros du mois de
septembre
Catégorie : Élève souriant



Groupe de Mme Pauline Dumont (1^{re}-2^e années) : Baptiste Campeau et Maxime Labrie

Groupe de Mme Sophie Thériault (2^e-3^e années) : Tristan Dumont et Kayla Adam-Bergeron



Groupe de Mme Annie Lemelin (4^e année) : Adam Ouellet, Anthony Ouellet, Florence St-Pierre et Léo Dumont

Groupe de Mme Marie-Pier Michaud (5^e année) : Amélia Dumont et Nathan Bourgoïn

Groupe de Mme Anik Guérette (6^e année) : Xavier Michaud Siino et Laura Dumont